

Agritourisme et économie solidaire

JACQUES GAUTRAT

Les actions concernant le développement durable apparaissent être le parent pauvre des rubriques relevant de l'économie solidaire. Pourtant l'urgence existe face aux dérives du réchauffement de la planète et aux conséquences que les scientifiques ne manquent pas de nous signaler.

Après avoir réalisé une recherche pour le secrétariat d'État à l'économie sociale et solidaire sur le territoire d'Entre-Deux-Mers (Gironde)^[1] et avoir rencontré une activité de tourisme alternatif : l'agritourisme^[2], nous avons décidé de présenter un plaidoyer pour que cette activité entre dans l'une des rubriques de l'économie solidaire.

Le tourisme de masse

Le tourisme de masse en France est loin d'avoir les effets colonisateurs du tourisme en Afrique, en Asie et en Amérique du Sud sur les populations autochtones. Néanmoins, il transforme des espaces, notamment du littoral et certains sites de montagne, en grandes zones sur-urbanisées, bétonnant les plages, défigurant les paysages et déstabilisant les équilibres sociaux et écologiques. Au cours de l'été 1997 on comptait 50 millions de vacanciers sur le littoral français. Les perspectives de développement du tourisme de masse posent de graves problèmes à l'aménagement du territoire : « *La fréquentation touristique internationale et nationale pourrait osciller de 372 à 527 millions à l'horizon 2010 et de 443 à 656 millions à l'horizon 2025 (pour 235 à 353 millions sur les côtes). D'ici quarante ans, 95 % des rivages pourraient être urbanisés et devraient loger au moins 750 millions d'habitants pour 500 millions de permanents* »^[3].

De ce fait, la conférence de Rio en 1992 a établi 10 recommandations dans le cadre de l'Agenda 21 : minimisation des déchets, conservation et gestion de l'énergie, gestion des ressources en eau potable, gestion des eaux polluées, substances dangereuses, transports non polluants, planification et gestion de l'utilisation des sols, implication des employés, des

[1] *Économie solidaire et développement local en Haut Entre-Deux-Mers*, Langonnais, Crida-LSCI, décembre 2000.

[2] Les données sur lesquelles nous nous appuyons sont un entretien avec un technicien de la Chambre d'agriculture de la Gironde, des entretiens avec des agriculteurs de l'Entre-Deux-Mers, une brochure commandée par les ministères du tourisme, de l'agriculture et de la délégation à l'aménagement du territoire et enfin un rapport de la Fondation Charles Léopold Mayer : *RIO+10 Un carton rouge pour le tourisme*. Nous utilisons aussi les recherches de nos collègues, notamment *Économie solidaire et espaces fragilisés auvergnats*, rapport pour le secrétariat d'État à l'économie solidaire de Franck Chingnier-Riboulon, Pierre Couturier, Mauricette Fournier, Hélène Mainet et Nora Semmoud, décembre 2002.

[3] G. Cazes et R. Lanquar, *L'aménagement touristique et le développement durable*, PUF, Que Sais-je ?, Paris, 2000, p. 80.

Jacques Gautrat est chargé de recherche dans l'équipe Sociologie économique et démocratie du Laboratoire de sociologie du changement des institutions (SED/LSCI).

clients et des différentes communautés aux problèmes de l'environnement, conception de la manière dont on peut entreprendre la préservation et instauration des partenariats pour le développement durable.

En France, le tourisme, qui a représenté dans l'imaginaire collectif une compensation aux nuisances de l'industrialisation, est déjà devenu une industrie de service parmi les plus néfastes à l'environnement et aux équilibres écologiques. Les remèdes préconisés par différentes lois, notamment celle sur l'aménagement de la protection du littoral de 1986 ainsi que la création toute récente d'un secrétariat d'État au développement durable, ne semblent ni freiner sa croissance ni s'orienter vers des solutions qui résolvent ses nuisances.

La spécificité de l'agritourisme face au tourisme industriel

Les acteurs de l'agritourisme, composante du tourisme vert, sont des exploitants agricoles qui proposent sur leur exploitation soit une activité de restauration, soit une activité d'hébergement, soit une activité de loisirs et, maintenant, une activité de vente directe de leurs produits. C'est l'ensemble des acteurs, qu'ils soient publics, privés ou associatifs, qui proposent donc des activités d'hébergement, de restauration et de loisirs en espace rural.

Le fait social est apparemment banal : des agriculteurs reçoivent des touristes soit en leur louant une chambre de leur ferme soit encore en leur louant un espace plus large où ils peuvent passer plusieurs jours et nuits avec leur famille ou leurs amis. La rencontre des hôtes et de leurs clients a lieu dans l'espace domestique inséré dans un espace rural héritier de sa culture et chargé d'histoire au travers d'un patrimoine de monuments et de mobilier urbain que la modernité n'utilise plus à cause de leur manque de fonctionnalité.

Rôle culturel et sociologique de l'agritourisme

Le paradoxe du tourisme de masse, notamment celui axé sur l'exotisme, est qu'il aiguise la curiosité des touristes pour une approche dissymétrique de l'altérité où l'autochtone est de plus en plus enfermé dans sa posture d'étranger le plus dissemblable possible. La connaissance de l'autre repose essentiellement sur sa différence qui est tenue à distance par les guides et les organisateurs.

Le tourisme de masse se limite à une relation de spectacle entre le visiteur qui est invité à voir le visité réduit au rôle d'acteur prescrit par le tour opérateur. Parfois on le déguise, on l'habille comme ses ancêtres et on lui fait apprendre le patois. Le tourisme de masse consiste à permettre au touriste une vision panoramique d'un monde qu'il ne comprend pas ; cette incompréhension est entretenue comme marque de qua-

lité du service. Plus le touriste voit de l'inhabituel, plus il est satisfait, plaçant l'incompréhension au centre de la qualité du service.

Face à ces effets pervers, l'agritourisme peut être perçu comme une alternative permettant de rencontrer et de vivre avec les autochtones dans une relation d'échange culturel. L'agritourisme tente l'interrelation entre des individus différents, ruraux et urbains, dans un contexte d'intimité qui favorise l'intercompréhension. C'est dans l'approche de la différence, mais aussi du *même*, que l'agritourisme permet l'ouverture de l'interconnaissance dans cet espace vacant qui n'est pas un aménagement spécifique, mais le lieu de vie du visité. L'agritourisme tente de rehausser l'altérité en faisant vivre le visiteur dans la permanence quotidienne du visité, comblant en partie cette quête de l'altérité véritable tout en l'extrayant des représentations stéréotypées.

L'agritourisme développe le capital social et les réseaux humains entre personnes appartenant à des catégories sociales et à des territoires différents. Il est en rupture avec le tourisme de masse qui conserve l'homogénéité des groupes sociaux : tourisme du troisième âge (les vieux avec les vieux), tourisme de sélection sociale par ses différentes gammes de produits répartis selon les différences de coût (les riches avec les riches, les plus pauvres avec les plus pauvres). L'agritourisme étant accessible financièrement au plus grand nombre, il permet de désenclaver les classes sociales : village de vacances, camping municipal d'un côté et hôtel trois étoiles de l'autre.

L'activité touristique artisanale de l'agritourisme nous paraît entrer dans le cadre de l'économie solidaire car la conception solidaire qui peut être résumée par l'expression « être avec les autres » s'enclasse dans une activité marchande où le service de l'hébergement contre rétribution ne s'accompagne pas, comme dans la plupart des services marchands, d'une relation anonyme entre le vendeur et le client médiatisé par des intermédiaires professionnels. Le fait d'avoir un service marchand qui, en plus du bien d'échange, procure une rencontre entre des personnes socialement hétérogènes et au sein d'un espace intime qu'est l'espace domestique, nous semble relever d'un produit marchand dont la caractéristique va au-delà du développement moderne du marché de masse marqué par la seule reconnaissance taylorienne du caractère professionnel du service : discrétion silencieuse de la femme de ménage, gentillesse de la serveuse, compétence du cuisinier, prévenance du guide, drôlerie de l'animateur, beauté corporelle de l'hôtesse d'accueil, etc.

Les effets positifs de l'agritourisme

L'aménagement du territoire

Le tourisme de masse contribue à favoriser des peuplements de territoire en alternance (comme les stations de ski ou les stations balnéaires) où les sites voient se multiplier leur population parfois jusqu'à 7 pendant la saison touristique. Les zones côtières attirent désormais un peuplement de permanents selon une progression qui atteindrait 80 % de la population française d'ici la fin du siècle. Le tourisme de masse contribue ainsi, par un système de vases communicants, au dépeuplement des campagnes. L'agritourisme freine ce dépeuplement en permettant aux agriculteurs de rester sur le territoire sans abandonner des exploitations trop petites pour s'ajuster à une agriculture industrielle de grosses exploitations polluantes, mais aussi en évitant que la désertification empêche d'attirer d'autres populations urbaines. L'agritourisme aide les résidents qui en font leur activité secondaire, à rester toute l'année sur leur territoire. En entretenant l'espace rural et son esthétique, il attire des populations urbaines actives dont certaines, grâce aux moyens informatiques, peuvent continuer leur profession.

Une partie du rôle culturel de conservation du patrimoine n'est plus confiée à des administrateurs ou à des personnels communaux sur des budgets locaux, mais à des citoyens qui conservent bénévolement le patrimoine des maisons anciennes et celui de l'architecture villageoise. L'agritourisme utilise, pour ce faire, l'ennui et les temps de disponibilité des urbains pour protéger des petites exploitations qui ne peuvent prétendre bénéficier de subventions de la politique agricole commune (PAC). On aurait tort de ne considérer que l'aspect lucratif de l'exploitation en l'opposant au modèle de la non-lucrativité des associations de lutte pour la protection de l'environnement. On peut estimer que le bénéfice individuel de l'agriculteur sert, indirectement et d'une manière souvent plus efficace, à réaliser les mêmes objectifs que ceux des pouvoirs publics et de certaines associations écologistes.

Un des critères qui nous a fait sélectionner cette activité repose aussi sur son caractère innovant. Elle n'est pas au départ incitée par des financements publics ou par des programmes européens et s'inscrit dans une dynamique locale où l'ensemble du patrimoine (particularisme de la profession d'agriculteur, bâtiments, villages) est utilisé comme bien touristique. Bref, nous sommes dans un cadre de dynamique décentralisée où c'est la périphérie et la base qui sont à la source d'une initiative économique dont la visée de création de service joue un rôle de conservateur de musée.

L'environnement local, les métiers, le patrimoine individuel et collectif du village de ces petits agriculteurs peuvent être considérés comme un *bien durable* qui perdure parce que le service commercialisé de l'agritourisme permet à ce lien d'être consommé culturellement. La consommation marchande de l'agritourisme lui permet ainsi d'être consommé sans être détruit. Le bien devient durable justement parce que le prix de sa commercialisation lui permet de ne pas disparaître.

La créativité de la société civile est appréhendée surtout sous son aspect juridique associatif où c'est un collectif qui représente l'entrepreneuriat. Dans le cas de l'agritourisme, on trouve aussi la forme associative des agriculteurs, mais c'est beaucoup plus à partir de l'individu membre actif de la société civile que l'on peut cerner cette action, plutôt que par l'association. Ce sont des actions qui sortent les femmes du statut subordonné de compagnes d'agriculteurs en leur donnant un statut social à part entière : hôtesse, animatrice, cuisinière, sans qu'interviennent les actions régulatrices des associations féminines. L'agritourisme a des effets sociaux positifs qui relèvent de la nature de ses services et non pas de l'affichage de son projet.

Plaisir de l'instant et durabilité

L'infrastructure du tourisme de masse est un moyen d'accéder à la satisfaction d'un plaisir individuel : les remontées mécaniques permettent au skieur de descendre en évitant l'effort de monter. Pour ce plaisir et l'évitement de cette contrainte, on a défigurés des paysages, investi dans des équipements lourds fonctionnant une partie de l'année et entraînant une disparition des villages d'origine qui en constituaient un patrimoine culturel. Une manière de vivre en interrelation avec la nature a été remplacée par une manière de vivre avec la satisfaction prédominante de glisser sur des pentes de haut en bas qui, une fois consommée, ne laisse aucune marque culturelle. Cette satisfaction individuelle de chaque touriste remplace la satisfaction collective de vivre avec le patrimoine et entraîne avec elles d'autres nuisances : circulation des voitures, bruit, foule, pollution. L'industrie touristique a des externalités négatives sur le plan financier, mais aussi sur le plan des plaisirs. La satisfaction de certains d'entre eux en annulant d'autres. Les moyens s'opposent à la qualité de la consommation, tandis que pour l'agritourisme ce sont les moyens qui constituent un plaisir non pas d'ordre corporel individuel, mais culturel collectif : plaisir de visualiser et de loger sur un patrimoine dont nous sommes originaires. Dans ce cas, le moyen est durable, il procure une satisfaction culturelle individuelle et collective partagée en ne consommant pas d'énergie fossile ; dans l'autre, le moyen produit des nuisances et des insatisfactions liées aux problèmes de pollutions,

consomme de l'énergie non renouvelable au seul bénéfice du plaisir. Avoir descendu une fois ou cinquante fois les pistes de Chamonix n'a pas augmenté la durabilité du plaisir au-delà de son temps de consommation, tandis qu'avoir vécu dans un espace façonné par des générations avec des familles qui ont communiqué l'histoire locale constitue un plaisir, mais aussi un apport intellectuel durable qui enrichit la connaissance des microsociétés.

L'agritourisme pose la question de la politisation de la consommation. On sait que la consommation n'est pas neutre. Passer une semaine dans un hôtel de la Côte d'Azur participe à l'encouragement de la destruction de la nature et de l'écologie du littoral et contribue à la consommation de matière fossile. Vivre une semaine dans un gîte rural est un plaisir qui participe à la conservation de la nature et du patrimoine permettant à d'autres touristes de trouver ce même lieu dans les conditions où on l'a trouvé.

L'agritourisme analysé dans une posture d'économie alternative et solidaire

Bien que le rôle associatif de l'agritourisme soit faible, du fait que l'agriculteur est surtout un entrepreneur individuel, on peut lui trouver des liens de parenté avec les acteurs associatifs innovants de la société civile. Mais tandis que ces agriculteurs ont des statuts différents, peut-on soutenir qu'ils représentent la société civile, dans la mesure où ce sont des acteurs socioprofessionnels bien identifiés ? Le paysan qui représente une partie de la société civile rurale lorsqu'il participe à la vie associative et aux actions de la municipalité, en agissant comme citoyen, représente-t-il toujours la société civile lorsqu'il exerce sa profession ? Ce que nous avons essayé de démontrer, c'est que son action citoyenne est un dérivé de sa profession méritant, en tant que telle, d'être rendue visible comme action sociétale, involontaire peut-être, mais incontestable.

La rencontre de l'offre et de la demande de l'agritourisme s'effectue sur des produits culturels (gastronomie, produits bios, outils anciens, patrimoines historiques). Étant différents des services de masse (plongée sous-marine, ski alpin et nautique, skateboard, parcs d'attraction) ils sont des biens rares, mais paradoxalement peu onéreux. Nous sommes dans un cas de figure un peu exceptionnel, puisque les services produits en quantité industrielle restent d'un prix élevé, tandis que les services culturels rares demeurent à des prix abordables. Cette forme de tourisme, qui se situe dans des espaces ruraux réussit de surcroît à conserver la marque du temps et son authenticité culturelle précisément parce que le tourisme y est pratiqué à petite échelle. La rareté n'augmente

pas le prix des services et préserve de la dégradation. C'est la raison pour laquelle l'agritourisme relève de services et biens durables.

Ces innovations émanant du citoyen seraient plus dispendieuses en prélèvements fiscaux si leur initiative relevait de l'État, l'innovateur assumant les frais de recherche et de développement ainsi que la mise en route et la phase d'expérimentation, l'investissement capitalistique de l'agritourisme par le propriétaire privé qui, comme nous l'avons dit, relève d'une politique de développement durable à des coûts nuls pour la collectivité. La part de travail dans l'investissement de la ferme ayant un coût moins élevé, elle n'a plus aucune visibilité en se confondant avec les travaux d'entretien. Il n'en constitue pas moins un investissement capitalistique qui apparaît dans les associations sous forme de travail bénévole.

Le travail matériel d'investissement de l'agritourisme est supporté par l'agriculteur, tandis que celui du tourisme de masse du littoral ou de la montagne est assumé par les finances publiques (assainissement des eaux usées, traitement des ordures, voiries, adduction d'eau potable, parking et souvent infrastructures plus dispendieuses en espace et en eau : piscines, golf). Il faut ajouter à ces dépenses les frais destinés à prévenir ses effets dévastateurs : glissement de terrain, protection des routes à grande circulation, barrières artificielles afin d'éviter les effets néfastes de la déforestation et de la disparition des pâturages, etc.

Nous avons ici l'inversion des mécanismes régulateurs du marché où c'est d'habitude l'État ou les collectivités locales qui, par leurs subventions, interviennent pour réparer les effets dévastateurs du marché saisonnier. Son impact économique ne peut pas se mesurer par une comptabilité qui ne prend en compte que des coûts identifiables. On ne peut comptabiliser des actions qui auront un effet bénéfique sur la planète dans plusieurs générations et qui sont des externalités positives pré-supposées dans un avenir difficile à dater avec précision. L'évaluation ne peut plus s'effectuer en coût financier des nuisances, mais en avantages sensibles dans plusieurs générations qui ne sont pas quantitativement évaluables.

Questions théoriques soulevées par un secteur marchand ayant des conséquences positives

Logique citoyenne et logique d'intérêt privé autonome

Habituellement, l'économie solidaire est comme une démarche qui atténue les externalités négatives du marché privé. Les actions d'écono-

mie solidaire sont présentées comme des régulations souvent plus efficaces et moins onéreuses que certains services publics. Le cas de l'agritourisme est très particulier : c'est une économie de marché qui se pose comme une alternative positive faisant très peu appel aux finances publiques, face à la grosse industrie touristique. C'est donc un secteur marchand dont l'autonomie reste un facteur de régulation efficace sur l'environnement.

L'agriculteur qui se lance dans l'agritourisme peut être perçu dans l'économie de marché sur le même plan que le céréalier ou le producteur industriel de poulet. Tous chercheraient un avantage financier, voire un profit maximum. Mais tandis que l'agriculteur qui est dans la production céréalière ou celle du poulet en batterie ne peut défendre ses intérêts que sous une forme corporative en revendiquant davantage de soutien public et en s'installant dans une posture salariale face à l'État patron, l'agriculteur des gîtes ruraux ne tire ses avantages que de son travail et des innovations de son ménage. Le premier s'installe dans une relation de dépendance vis-à-vis du politique et de l'État, le second conquiert son statut au travers de son autonomie.

Les besoins inventés par des tiers

Le décor de l'agritourisme est encore plus paradoxal, car il ne répond pas à une demande forte des populations ; il ne se présente pas comme un besoin clamé haut et fort par le peuple. La raison en est simple : depuis longtemps le besoin de ne pas s'ennuyer est exprimé par les énormes machines publicitaires qui sont au service des marchands du tourisme, inventant simultanément les besoins et les produits qui les assouviennent et inversement créant, par leur invention, des besoins nouveaux que les citoyens n'avaient pas perçus. La population n'apparaissant pas dans son autonomie de consommateur, mais dans sa fuite devant la peur de l'ennui, elle se trouve volontairement aliénée à toutes les nouveautés de divertissement dont la plupart sont des provocations à l'encontre de la culture et de l'environnement.

Le temps libre n'étant pas considéré comme une nuisance, mais comme un plaisir, l'action citoyenne qui prétendrait vouloir intervenir dans cet espace n'a pas de légitimité. Si on pose la question de savoir pourquoi un tel marché se développe, on est bien obligé de considérer que ce marché correspond à un besoin. Mais on est bien obligé aussi de considérer que ce marché a des effets pervers s'il détruit la qualité de ce service en condamnant les générations futures à ne pouvoir le consommer que sous la forme d'une qualité inférieure. On vendra des séjours plus chers parce que d'autres lieux de séjours sont saturés. Le marché du loisir a des effets sur l'altération croissante des services qu'il vend. Les enfants des géné-

rations qui consomment de la Côte d'Azur devront, une fois adultes, consommer de la Côte d'Azur de moindre qualité et ne retrouveront pas la quiétude que les arrière-grands-parents pouvaient y trouver.

Nous sommes dans un cas de figure un peu spécial, puisque l'initiative privée de l'agritourisme a des conséquences globales et universelles sur la préservation du patrimoine et de l'environnement, et qu'elle n'est pas provoquée chez ces agriculteurs par une prise de conscience à l'échelle politique qui place la planète au centre de leur réflexion et de leur action. Simplement la production marchande artisanale se trouve supérieure sur le plan des résultats écologiques à la production du tourisme de masse. Il se trouve que ce marché « local » est moins polluant et prédateur que le marché industriel du tourisme. La démarche intéressée des agriculteurs qui provoque des effets bénéfiques sur l'environnement (conservation des petites exploitations, réhabilitation des haies) et sur la démographie rurale (réduction de l'exode rural). Ce n'est pas leur intention consciente qui est à l'origine des résultats positifs, mais il se trouve que leurs intérêts personnels provoquent des effets bénéfiques, tandis que la poursuite des mêmes intérêts personnels par les agriculteurs industriels provoque des effets exactement inverses. D'habitude les acteurs de l'économie solidaire se positionnent en opposition au libéralisme, ils affichent des intentions morales en demandant une aide de l'État pour produire un service public. Les catégories de l'économie solidaire sont marquées par l'empreinte de l'éthique : commerce équitable, régies de quartier, systèmes d'échanges locaux, services aux personnes âgées, aux handicapés, etc. Elles s'inscrivent dans une politique républicaine et citoyenne affichée de l'association servant aussi à convaincre des élus, des bénévoles, des promoteurs immobiliers, des financeurs, des fondations. Mais qu'en est-il lorsque des actions, qui peuvent être totalement dépourvues de ce discours éthique, n'en arrivent pas moins à des résultats de cette nature ? L'éthique par ignorance n'aurait-elle pas le statut d'action écologique ? Est-ce l'action ou l'intention que l'on doit juger ?

Nous sommes devant un cas de figure qui inverse aussi les principes de redistribution. En effet, c'est l'agriculture productiviste et consommatrice de biens fossiles qui ne peut vivre que grâce aux subventions de la Communauté européenne. Une partie excédentaire de cette agriculture coûte aux contribuables tout en contribuant à fausser la loi sacrée de la concurrence qui favoriserait dans ce cas les paysans pauvres du Sud. Nous avons une inversion de rôle de l'État providence dont la fonction était de redistribuer aux pauvres. Dans le cas de la politique agricole commune (PAC), l'État et l'Europe procèdent à une redistribution des richesses au détriment des paysans pauvres du Sud.

L'autre paradoxe est que le tourisme de masse a toujours conservé une connotation populaire puisqu'il correspond à l'arrivée des lois sociales et notamment de la diminution du temps de travail. Le concept populaire qui est implicite dans le terme de masse se réfère à des activités^[4] marchandes uniformisées. La diminution du temps de travail a inventé un *business* où le vacancier, qui croit avoir conquis de haute lutte son temps à lui, se trouve à son poste de touriste soumis à la chaîne du bien-être que lui a préparé l'industrie touristique. Les années sont passées et Jacques Tati a remplacé Charlie Chaplin.

Conclusion

Si l'on met en perspective l'agritourisme et le développement durable, on s'aperçoit que nous sommes devant deux démarches différentes. L'une vient des acteurs des petites exploitations agricoles qui luttent pour leur survie dans l'espace local en se conduisant comme des entrepreneurs individuels. L'autre démarche, plus intellectuelle, scientifique, consiste à partir d'une réalité qui perce par certains indices, mais surtout d'une réalité écologique qui n'est pas encore là, qui est révélée par les statistiques et les sciences (météorologique, astrophysique, biologique, climatique, etc.) et l'action politique se situe non pas au niveau de la proximité, mais au niveau planétaire et universel. Nous avons, d'une part des acteurs locaux et, d'autre part, des scientifiques et des militants mondialistes. La cohésion entre ces deux approches est d'autant moins évidente que dans chaque approche les volontés ne sont pas homogènes. Certains gros céréaliers se targuent d'être les protecteurs de la nature et certains mondialistes prétendent aussi défendre des droits acquis des salariés les plus riches.

En outre, les politiques publiques se révèlent en manque de cohérence, il est ainsi paradoxal que l'État se dote d'un secrétariat d'État au développement durable qui ne dispose d'aucun budget, mais qui a pour fonction de procéder à des injonctions morales, tandis que ce même État est pourvu d'un redoutable ministère de l'agriculture qui soutient la PAC avec des subventions colossales provoquant des effets inverses de ceux que préconise son collègue du développement durable : appauvrissement des agriculteurs des pays pauvres, décroissance de la rentabilité de la terre par l'abus d'engrais, pollution des nappes phréatiques, apparition en aval d'algues vertes sur le littoral.

Notre culture urbaine et industrielle nous a habitués à une lecture particulière de la société, où les techniques et le mouvement ouvrier ont depuis longtemps été salués comme les deux grands facteurs de progrès de l'humanité. L'argument qui consiste à prétendre que le petit entre-

[4] Il peut s'agir de services qui excluent l'activité du client et le rende totalement passif : la location des matelas de plage par exemple. La publicité offre la passivité, même si celle-ci n'est pas épargnée des nuisances coutumières de la ville : promiscuité, bruit, pollution atmosphérique qui se retrouvent à la plage.

preneur, l'artisan, le petit agriculteur peuvent jouer un rôle régulateur face au défi écologique aura beaucoup de difficulté à passer le mur des croyances de notre 21^e siècle.

D'un côté, nous avons des scientifiques qui jouent un rôle important dans les instances internationales comme la conférence de Rio de 1992 où 182 pays ont adopté l'Agenda 21, l'Organisation mondiale du tourisme et des voyages, le Conseil de la Terre qui ont identifié les risques que faisait peser le tourisme de masse sur l'avenir de la planète. De l'autre, des petits entrepreneurs de l'agritourisme constituent une alternative au déversement des flux de touristes sur des sites du littoral et des montagnes, dont la pollution ne cesse de s'accroître. Comme il est prévu que le tourisme doive devenir, à l'horizon 2010-2015, la première activité humaine, on comprend l'importance régulatrice, non seulement ces petits entrepreneurs, mais aussi des idées et des programmes politiques qui pourraient émerger de leur expérience. À côté des injonctions morales de l'État, se parant parfois des habits vertueux de l'écologie, qui ne résistent pas à ses politiques de croissance, on se met à souhaiter que les acteurs de terrain de l'agritourisme et les prophètes d'un autre monde (scientifiques, associatifs, militants écologistes) puissent se rencontrer.

